



Collège Maurice FOMBEURE

Ménigoute

6 Décembre 2022

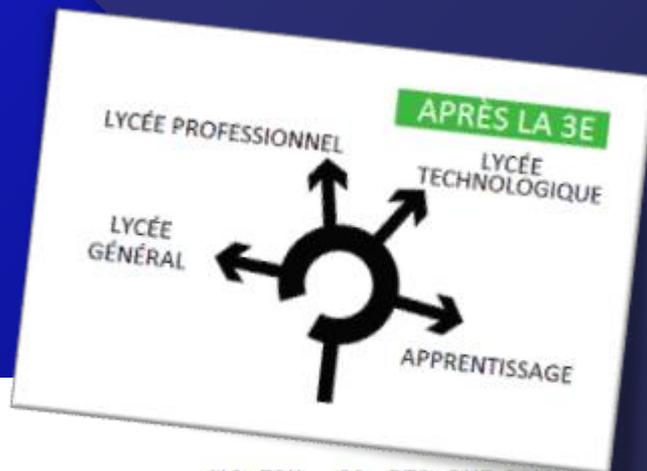
RÉUNION D'ORIENTATION

Après la classe de 3ème

L'ORIENTATION

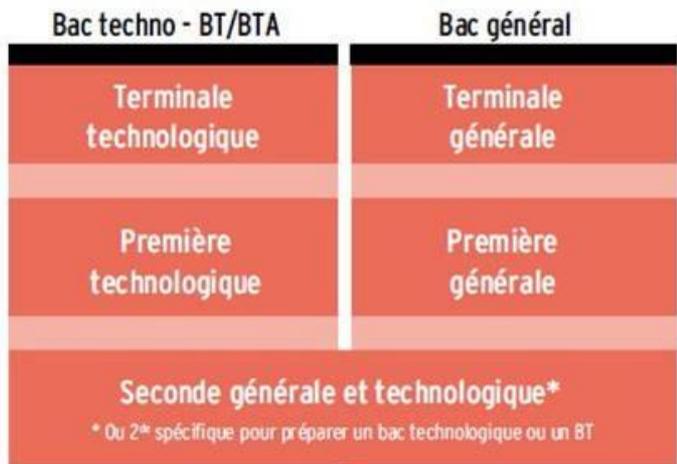
- Les différentes possibilités d'orientation
- Les différentes étapes et échéances d'orientation de l'année de 3^{ème}
- La décision d'orientation
- L'affectation

LES POSSIBILITÉS APRÈS LA CLASSE DE 3ÈME

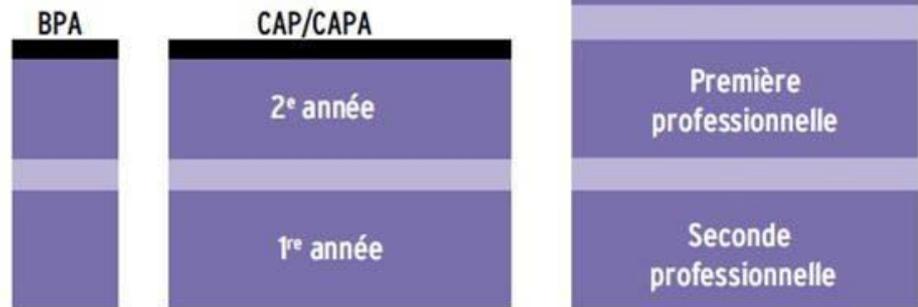


Poursuite d'études à l'université (licence, DUT),
 en école (spécialisée, de commerce, d'ingénieurs...),
 en lycée (BTS)

MC FCIL CS BTS DUT DMA



BPA BP BTM MC BMA CS FCIL



1 - LA VOIE GÉNÉRALE



Les horaires de la seconde Générale et Technologique

Enseignements communs

Français	4h
Histoire-Géographie	3h
LV1 Anglais	3h
LV2 Allemand ou Espagnol	2h30
Mathématiques	4h
Physiques- Chimie	3h
Sciences de la Vie et de la Terre	1h30
Sciences économiques et sociales	1h30
Sciences numériques et technologie	1h30
E.P.S	2h
Enseignement moral et civique	0h30
Accompagnement personnalisé	

Enseignements optionnels

Un enseignement général maximum au choix

Arts plastiques
3h

ou

Musique
3h

ou

Latin*
3h

Section Européenne
3h

Un enseignement technologique maximum au choix 1h30

SI
Sciences de l'Ingénieur

ou

CIT
Création et Innovation Technologiques

ou

SL
Sciences et Laboratoire

ou

MG
Management et Gestion

CCD
Création Culture Design
6h

Seconde

Arts-P

L'enseignement des arts plastiques au Lycée a pour principe l'exercice d'une **pratique riche et diversifiée** en relation étroite avec la construction d'un **culture artistique**, favorisant la création et la curiosité.

Latin

Le latin permet de **remonter aux sources** vives de notre civilisation et apporte aussi une **connaissance réelle des mots**, de leur histoire et nécessite une rigueur utile aussi bien dans les études post-bac.

Musique

L'enseignement de la musique au lycée repose sur une **pratique musicale**, qu'elle soit vocale ou instrumentale, et permet d'acquérir une **solide culture artistique**.

SI

A travers le développement durable, **analyser** comment des produits ou des systèmes complexes répondent à des besoins sociétaux, **ert découvrir** les objectifs et les méthodes de travail propres aux Sciences de l'Ingénieur.

CIT

Comprendre l'évolution des produits et des systèmes. **Imaginer des solutions innovantes**. Expérimenter un projet de Création et d'Innovation Technologique.

SL

Découvrir et pratiquer des activités **scientifiques** en Laboratoire dans les domaines de la **santé**, de l'**environnement** et de la **sécurité** au travers de méthodologie et d'outils propres aux différentes disciplines scientifiques.

MG

Etudier les entreprises, les associations, les organisations publiques, véritables enjeux de citoyenneté grâce au Management et à la Gestion.

CCD

Découvrir la Culture et la Création Design à travers des études de cas issus du Design, **des Arts Appliqués et de l'histoire de l'Art**. Développer une pratique de la création à travers des micro-projets de Design.

SE

Etudier l'histoire et la géographie en langue anglaise en Section Européenne. 3h

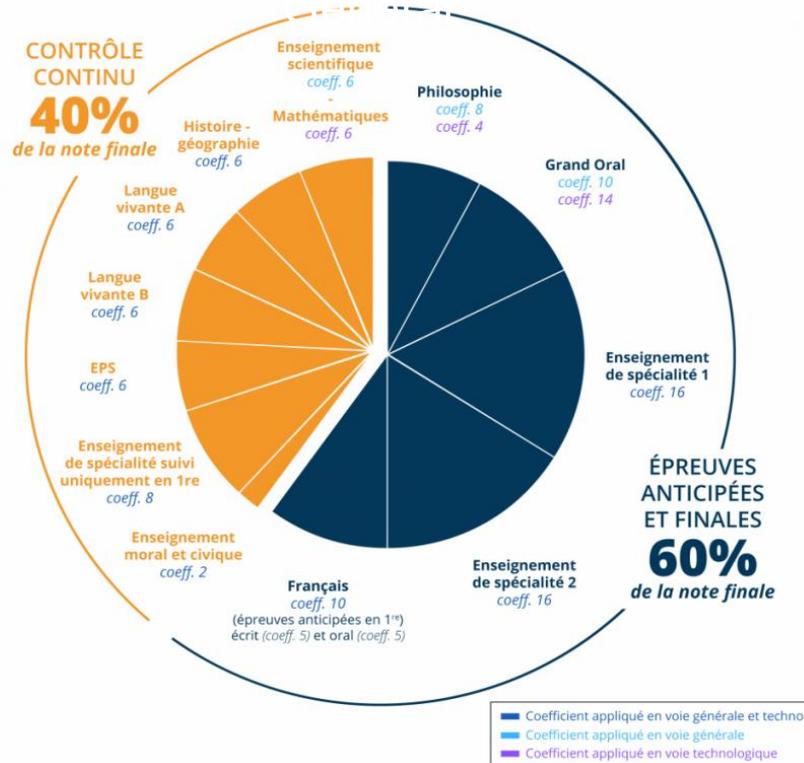
*L'enseignement optionnel de latin peut être choisi en plus des enseignements optionnels choisis par ailleurs

À LA FIN DE LA SECONDE

Nouveau pallier d'orientation :

Vers la première générale
Pour un baccalauréat

Vers la première technologique
Pour un baccalauréat



S2TMD Sciences et techniques du théâtre, de la musique et de la danse 	STD2A Sciences et technologies du design et des arts appliqués 	ST2S Sciences et technologies de la santé et du social 	STAV Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant 
STI2D Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable 	STL Sciences et technologies de laboratoire 	STHR Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration 	STMG Sciences et technologies du management et de la gestion 



tous les lycées ne préparent pas à tous les baccalauréats technologiques

- Le conseil de classe peut proposer une réorientation en voie professionnelle

2 - LA VOIE PROFESSIONNELLE



Elle permet d'acquérir des connaissances et des compétences dans un domaine professionnel.

- Les élèves préparent après la troisième un CAP ou un baccalauréat professionnel.
- Le CAP conduit principalement à la vie active.
- Le baccalauréat professionnel permet l'insertion dans la vie active ou la poursuite d'études en section de technicien supérieur.

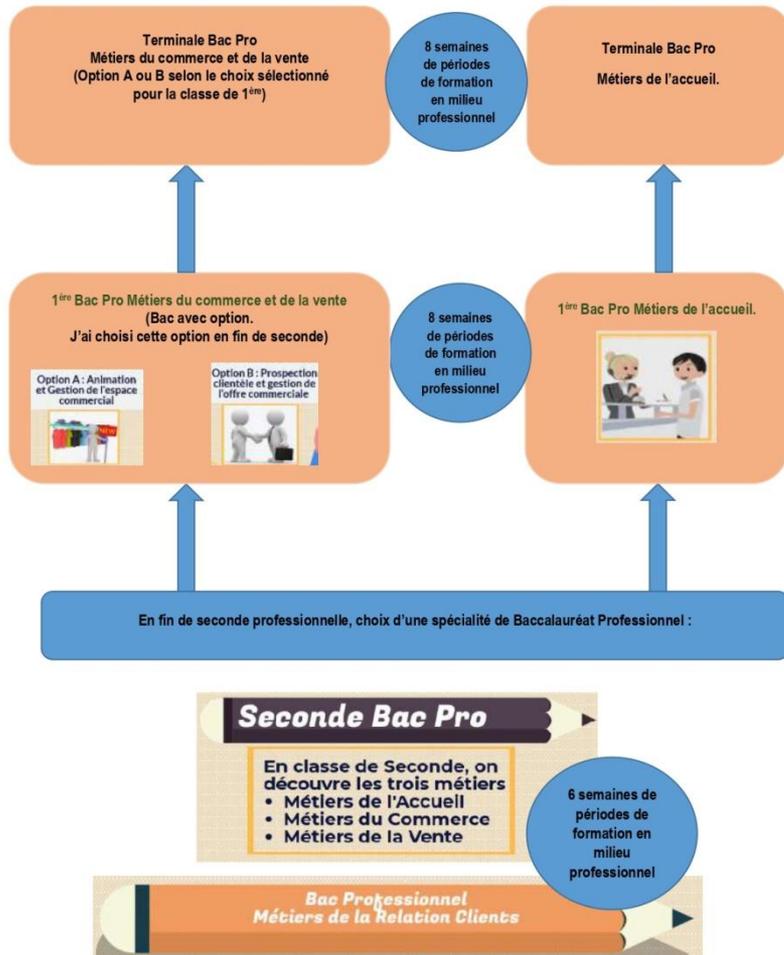
LE BAC PRO

Il se prépare en 3 ans en lycée professionnel ou au CFA, sous Statut scolaire ou en apprentissage

14 familles de métiers



- Métiers de l'aéronautique
- Métiers de l'agencement, de la menuiserie et de l'ameublement
- Métiers de l'alimentation
- Métiers de l'hôtellerie et restauration
- Métiers de la beauté et du bien-être
- Métiers de la construction durable, du bâtiment et des travaux publics
- Métiers de la gestion administrative, du transport et de la logistique
- Métiers de la maintenance des matériels et des véhicules
- Métiers de la mer
- Métiers de la réalisation d'ensembles mécaniques et industriels
- Métiers de la relation client
- Métiers des études et de la modélisation numérique du bâtiment
- Métiers des industries graphiques et de la communication
- Métiers des transitions numérique et énergétique
- Métiers du pilotage et de la maintenance d'installations automatisées



Exemple de baccalauréats pour la famille de métiers « Métiers de la relation clients »

LE CAP

Formation en CAP dans l'académie de Poitiers

Métiers de la beauté et du bien-être :

Métiers de la coiffure
Esthétique Cosmétique Parfumerie

Métiers de la Mode :

Arts de la broderie
Métiers de la mode vêtement flou
Cordonnier bottier
Vêtement de peau
Maroquinerie
Sellerie

Métiers de la Vente et du commerce

Equipier polyvalent du commerce

Métiers de l'hôtellerie restauration

Cuisine
Commercialisation et Service en hôtel café restaurant
Production et service en restauration

Métiers de la gestion administrative, du transport et de la logistique

Opérateur logistique

Métiers de l'alimentation

Pâtissier
Boulangier
Crémier-fromager

Métiers d'art

Tapissier ameublement siège
Tapissier ameublement décor
Tailleur de pierre

Métiers de la construction durable, du bâtiment et des travaux publics

Serrurier métallier
Menuisier mobilier agencement
Intervention en Maintenance Technique des bâtiments

Métiers de la réalisation d'ensembles mécaniques et industriels

Réalisation industrielle en chaudronnerie option soudage
Composites et Plastiques Chaudronnés

Métiers de la sécurité

Agent de sécurité

Métiers de la maintenance des matériels et des véhicules

Maintenance des Véhicules

Mais aussi, les CAP :

Propreté de l'environnement urbain collecte et recyclage
Assistant(e) technique en milieu familial et collectif
Jardinier paysagiste
Menuisier installateur
Maçon
Constructeur canalisations TP
Conducteur engins TP carrière
Maintenance des Matériels de Construction et de manutention
Ebéniste
Monteur en installation thermique
Conducteur routier marchandises
Métiers de la blanchisserie
Peinture en carrosserie
Peintre revêtements
Bois marqueteur
Electricien
Métiers de la blanchisserie.

Il se prépare en 2 ans en lycée professionnel ou au CFA, sous statut scolaire ou en apprentissage

Tous les renseignements sur le site de l'Onisep

<https://www.onisep.fr/Choisir-mes-etudes/college/Actus-2022/telechargez-le-guide-gratuit-en-classe-de-3e-preparer-son-orientation-rentree-2022>



GUIDE après la 3^e

Répertoire des formations pour poursuivre ses études

LES FORMATIONS GÉNÉRALES ET TECHNOLOGIQUES LES ÉTABLISSEMENTS ET LEURS FORMATIONS PAR DÉPARTEMENTS

Vous trouverez ci-dessous la liste des établissements publics et privés (avec leurs spécialités). Les établissements sont classés par départements, puis par villes présentées par ordre alphabétique.

LES LYCÉES PUBLICS

- 16 Charente**
- ANGOULÊME**
Lycée Augustin Comte
305 45 61 83 00
www.lyceeaugustincomte.ac-poitiers.fr
- Classes préparatoires**
général, spécialités
sciences, lettres
spécifiques
sciences politiques
sciences étrangères
sciences anglaises
sciences économiques
sciences physiques
sciences mathématiques
sciences de la Terre
sciences de l'Univers
sciences de l'Environnement
sciences de la Santé
- Classes préparatoires**
général, spécialités
sciences, lettres
spécifiques
sciences politiques
sciences étrangères
sciences anglaises
sciences économiques
sciences physiques
sciences mathématiques
sciences de la Terre
sciences de l'Univers
sciences de l'Environnement
sciences de la Santé
- Classes préparatoires**
général, spécialités
sciences, lettres
spécifiques
sciences politiques
sciences étrangères
sciences anglaises
sciences économiques
sciences physiques
sciences mathématiques
sciences de la Terre
sciences de l'Univers
sciences de l'Environnement
sciences de la Santé

LES FORMATIONS PROFESSIONNELLES LES ÉTABLISSEMENTS ET LEURS FORMATIONS PAR DÉPARTEMENTS

Dans les pages suivantes sont indiqués les établissements proposant des diplômes professionnels par la voie scolaire (public et privé sous contrat) et par l'apprentissage. Les établissements sont classés par départements, puis par villes selon l'ordre alphabétique.

LES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS (VOIE SCOLAIRE)

- 16 Charente**
- ANGOULÊME**
Lycée professionnel Augustin Comte
305 45 61 83 00
www.lyceeaugustincomte.ac-poitiers.fr
- Classes préparatoires**
général, spécialités
sciences, lettres
spécifiques
sciences politiques
sciences étrangères
sciences anglaises
sciences économiques
sciences physiques
sciences mathématiques
sciences de la Terre
sciences de l'Univers
sciences de l'Environnement
sciences de la Santé
- Classes préparatoires**
général, spécialités
sciences, lettres
spécifiques
sciences politiques
sciences étrangères
sciences anglaises
sciences économiques
sciences physiques
sciences mathématiques
sciences de la Terre
sciences de l'Univers
sciences de l'Environnement
sciences de la Santé
- Classes préparatoires**
général, spécialités
sciences, lettres
spécifiques
sciences politiques
sciences étrangères
sciences anglaises
sciences économiques
sciences physiques
sciences mathématiques
sciences de la Terre
sciences de l'Univers
sciences de l'Environnement
sciences de la Santé

LES FORMATIONS PROFESSIONNELLES LES DIPLOMES PROFESSIONNELS PAR DOMAINES

Vous trouverez ci-dessous la liste des diplômes professionnels regroupés par domaine. Les lieux de préparation sont indiqués avec le numéro du département, la ville et le nom de l'établissement.

Administration, comptabilité

- 2^o pro matières de la gestion administrative, du transport
- 16 Angoulême - Lycée professionnel Jean Roland
- 16 Cognac - Section d'enseignement professionnel du lycée Jean Bonnet
- 16 Niort - Lycée professionnel Jean Albert
- 17 La Rochelle - Lycée professionnel Pierre Dorville
- 17 Saintes - Lycée professionnel Bernard Palissy
- 79 Niort - Lycée professionnel Gaston Baré
- 79 Niort - Lycée professionnel Jean Mari
- 17 Thoiras - Lycée d'enseignement professionnel du lycée privé Saint-André
- 86 Châtelleraux - Lycée professionnel Jean Moulin
- 86 Poitiers - Lycée professionnel Le Doulain
- 86 Poitiers - Lycée d'enseignement professionnel du lycée privé Jean de l'Étoile
- 86 Poitiers - Lycée d'enseignement professionnel du lycée privé Saint-Jacques

Agriculture, élevage, aménagement, forêt, mer

- 16 Angoulême - Lycée professionnel Jean Roland
- 16 Cognac - Section d'enseignement professionnel du lycée Jean Bonnet
- 16 Niort - Lycée professionnel Jean Albert
- 17 La Rochelle - Lycée professionnel Pierre Dorville
- 17 Saintes - Lycée professionnel Bernard Palissy
- 79 Niort - Lycée professionnel Gaston Baré
- 79 Niort - Lycée professionnel Jean Mari
- 17 Thoiras - Lycée d'enseignement professionnel du lycée privé Saint-André
- 86 Châtelleraux - Lycée professionnel Jean Moulin
- 86 Poitiers - Lycée professionnel Le Doulain
- 86 Poitiers - Lycée d'enseignement professionnel du lycée privé Jean de l'Étoile
- 86 Poitiers - Lycée d'enseignement professionnel du lycée privé Saint-Jacques

Industrie, bâtiment, travaux publics

- 16 Angoulême - Lycée professionnel Jean Roland
- 16 Cognac - Section d'enseignement professionnel du lycée Jean Bonnet
- 16 Niort - Lycée professionnel Jean Albert
- 17 La Rochelle - Lycée professionnel Pierre Dorville
- 17 Saintes - Lycée professionnel Bernard Palissy
- 79 Niort - Lycée professionnel Gaston Baré
- 79 Niort - Lycée professionnel Jean Mari
- 17 Thoiras - Lycée d'enseignement professionnel du lycée privé Saint-André
- 86 Châtelleraux - Lycée professionnel Jean Moulin
- 86 Poitiers - Lycée professionnel Le Doulain
- 86 Poitiers - Lycée d'enseignement professionnel du lycée privé Jean de l'Étoile
- 86 Poitiers - Lycée d'enseignement professionnel du lycée privé Saint-Jacques

Services, commerce, vente

- 16 Angoulême - Lycée professionnel Jean Roland
- 16 Cognac - Section d'enseignement professionnel du lycée Jean Bonnet
- 16 Niort - Lycée professionnel Jean Albert
- 17 La Rochelle - Lycée professionnel Pierre Dorville
- 17 Saintes - Lycée professionnel Bernard Palissy
- 79 Niort - Lycée professionnel Gaston Baré
- 79 Niort - Lycée professionnel Jean Mari
- 17 Thoiras - Lycée d'enseignement professionnel du lycée privé Saint-André
- 86 Châtelleraux - Lycée professionnel Jean Moulin
- 86 Poitiers - Lycée professionnel Le Doulain
- 86 Poitiers - Lycée d'enseignement professionnel du lycée privé Jean de l'Étoile
- 86 Poitiers - Lycée d'enseignement professionnel du lycée privé Saint-Jacques

LES ÉTAPES DE L'ORIENTATION

Les étapes de l'orientation en 3ème

CALENDRIER DE L'ORIENTATION POST-3^e

→ Démarches que je dois accomplir → Action du collège

1er semestre			2ème semestre			
Septembre Octobre	Novembre Décembre	Janvier Février	Mars	Avril Mai	Jun	Juillet
					CONSEIL DE CLASSE	
Réfléchir à mes projets		Indiquer mes intentions d'orientation	Les propositions provisoires du conseil d'orientation	Faire les demandes d'orientation et d'affectation	Propositions d'orientation et décision du chef d'établissement	Affectation
					Commission d'appel	Inscription

LA FICHE DE DIALOGUE

FICHE DE DIALOGUE¹ pour l'orientation à l'issue de la CLASSE DE TROISIÈME

ÉTABLISSEMENT
COLLEGE MAURICE FOMBEURE
2 A RUE DE LA ROUSSELINE
79340 MENGOUTE
TÉLphone : 05 49 69 00 30 M@il : ce.0790207@ac-poitiers.fr

IDENTIFICATION DE L'ÉLÈVE
Numéro d'identifiant : Sexe : FEMININ
Nom Prénom de l'élève : Date de naissance :
Professeur principal : Classe fréquentée : 3EME SOL
Représentant(s) légal(aux) :

Premier semestre : DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation
Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :
Le passage en :
classe par ordre de préférence la ou les cases de votre choix (1, 2, 3)
 2^{ème} générale et technologique ou 2^{ème} STHR (Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration)
 2^{ème} professionnelle
 sous statut scolaire sous statut d'apprenti
 1^{ère} année de CAP (Certificat d'aptitude professionnelle)
 sous statut scolaire sous statut d'apprenti
À le
Signature du(es) représentant(s) légal(aux) :
À remettre au professeur principal de la classe pour le 25/01/2023

¹ Cette procédure de dialogue ne s'applique pas au redoublement exceptionnel décidé par le chef d'établissement, ni aux parcours particuliers hors système éducatif (services médicalisés, sociaux...) pour lesquels une procédure spécifique existe par ailleurs.

Les informations que nous vous demandons au moyen de cette fiche sont nécessaires au professeur principal et au chef d'établissement pour l'orientation de votre enfant. Elles permettent aussi aux services départementaux de l'éducation nationale d'établir des statistiques. Ces informations sont envoyées dans le traitement de données Sirec (système d'information pour les élèves des collèges, des lycées et pour les établissements), mis en place sous la responsabilité du ministère de l'éducation nationale pour l'exécution d'une mission d'intérêt public au sens du 1^{er} de l'article 8 du RGPD.

Pour en savoir plus sur l'utilisation de vos données personnelles et sur l'exercice de vos droits, vous pouvez consulter la page « Informations des familles » de la fiche de renseignements que l'établissement de votre enfant vous a remise au moment de son inscription.

Classe fréquentée : 3EME SOL

Premier semestre : AVIS PROVISOIRE(S) D'ORIENTATION DU CONSEIL DE CLASSE

Le conseil de classe répond à la ou aux demande(s) des représentants légaux

- Le passage en :
- 2^{ème} générale et technologique ou 2^{ème} STHR Favorable Défavorable Réservé
 - 2^{ème} professionnelle Favorable Défavorable Réservé
 - 1^{ère} année de CAP Favorable Défavorable Réservé

Recommandation du conseil de classe pour une voie non demandée par les représentants légaux :

Motivations du conseil de classe concernant le ou les avis défavorables ou réservés et recommandations :

Cet avis ne constitue en aucun cas une décision d'orientation. Il doit vous permettre de poursuivre la réflexion sur le projet de formation de votre enfant avant de formuler des choix définitifs au 3^{ème} trimestre / 2^{ème} semestre.

RETOUR DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX SUR L'ORIENTATION

J'ai bien pris connaissance de l'avis provisoire d'orientation du conseil de classe.

À le
Signature du(es) représentant(s) légal(aux) :

À remettre au professeur principal de la classe pour le 20/02/2023

Second semestre : DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Choix définitif(s) d'orientation

Nous demandons pour la rentrée prochaine :

- Le passage en :
classe par ordre de préférence la ou les cases de votre choix (1, 2, 3)
 2^{ème} générale et technologique ou 2^{ème} STHR
 2^{ème} professionnelle
 sous statut scolaire sous statut d'apprenti
 1^{ère} année de CAP
 sous statut scolaire sous statut d'apprenti

À le
Signature du(es) représentant(s) légal(aux) :

À remettre au professeur principal de la classe pour le 10/05/2023

Classe fréquentée : 3EME SOL

Second semestre : PROPOSITION(S) D'ORIENTATION DU CONSEIL DE CLASSE

Le conseil de classe répond à la ou aux demande(s) des représentants légaux

Le passage en :

- 2^{ème} générale et technologique ou 2^{ème} STHR Oui Non
- 2^{ème} professionnelle Oui Non
- 1^{ère} année de CAP Oui Non

Observations du conseil de classe :

Dispositif de mise à niveau conseillé

Proposition du conseil de classe pour une voie non demandée par les représentants légaux :

À le Signature du chef d'établissement

RÉPONSE DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX SUR L'ORIENTATION

Nous acceptons la proposition du conseil de classe suivante :
Celle-ci devient décision d'orientation définitive prise par le chef d'établissement.

Nous n'acceptons aucune des propositions du conseil de classe et prenons immédiatement contact avec le chef d'établissement.
Téléphone : 05 49 69 00 30 avant le ... / ... /

À le
Signature du(es) représentant(s) légal(aux) :

À remettre au professeur principal de la classe pour le 05/06/2023

Cette fiche de dialogue va faire la navette entre le collège et les familles.

Vous aurez également la possibilité de la compléter en ligne via les téléservices.

PAR LES TÉLÉSERVICES

COMMENT DEMANDER SA VOIE D'ORIENTATION APRÈS LA 3^e ?

DE QUOI AVEZ-VOUS BESOIN POUR
VOTRE DÉMARCHE EN LIGNE ?

De votre **identifiant** et mot de passe
de votre compte EduConnect
ou utilisez France Connect.

Plus d'informations au verso.

INTENTIONS D'ORIENTATION Du : 07/12/2022 Au : 18/01/2023

Conseil de classe du 2^e trimestre/1^{er} semestre : entre 23/01 et 2/02

- 1 Avant le conseil de classe**
Connectez-vous au portail Scolarité Services : teleservices.education.gouv.fr
Choisissez le service « orientation » pour **indiquer votre intention d'orientation parmi les possibilités suivantes** : 2nd générale et technologique ou 2nd professionnelle ou 1^{re} année de CAP.
Vous pouvez saisir jusqu'à trois intentions d'orientation par ordre de préférence.
- 2 Après le conseil de classe**
Connectez-vous pour **consulter l'avis provisoire du conseil de classe et en accuser réception.**

CHOIX DÉFINITIFS D'ORIENTATION Du : 02/05/2023 Au : 19/05/2023

Conseil de classe du 3^e trimestre/2nd semestre : 1^{er} juin 2023

- 3 Avant le conseil de classe**
Connectez-vous à Scolarité Services pour **saisir votre choix d'orientation.**
Vous pouvez saisir jusqu'à trois choix en les classant par ordre de préférence.
En parallèle, dans Scolarité Services (service Affectation post-3^e), saisissez les demandes de formations et d'établissements dans lesquels vous souhaitez que votre enfant ait une place à la rentrée 2023.
- 4 Après le conseil de classe**
Connectez-vous pour **consulter la proposition du conseil de classe et donner votre réponse** :
D'accord : la proposition du conseil de classe **Pas d'accord** : le dialogue continue, prenez vite contact avec le chef d'établissement.
Attention : la décision d'orientation définitive doit être compatible avec la formation demandée pour l'affectation.

AFFECTATION ET INSCRIPTION

- 5 De fin juin à début juillet**
Connectez-vous à Scolarité Services pour prendre connaissance de la notification d'affectation et inscrire votre enfant dans son futur établissement.

Toute l'information sur education.gouv.fr/orientation3e

Si vous vous apercevez que vous avez fait de bonnes foi une déclaration erronée, n'oubliez pas de la signaler à l'établissement : vous avez le droit à l'erreur.

EduConnect

Activez votre compte EduConnect ou utilisez FranceConnect pour profiter du portail Scolarité Services.

À QUOI SERT EDUCONNECT ?

EduConnect est le **compte** qui permet d'accéder aux services numériques des écoles et des établissements pour **suivre la scolarité de vos enfants.**



Utilisez ce compte :
— 1 identifiant / 1 mot de passe pour tous vos enfants
— tout au long de leur scolarité (de l'école au lycée).

Accédez par exemple :
— aux **démarches en ligne** comme l'inscription au collège ou au lycée.
— au **livret scolaire** de vos enfants.
— à l'**espace numérique de travail (ENT)**

COMMENT ÇA MARCHE ?

Connectez-vous avec votre compte EduConnect ou avec FranceConnect sur teleservices.education.gouv.fr

- 1** Pour activer votre compte, vous avez besoin du **numéro de téléphone** portable donné lors de l'inscription de vos enfants.
- 2** Une fois que votre compte est activé, vous accédez aux **services et démarches en ligne** associés à chacun de vos enfants.

DES QUESTIONS ?

Si vous avez des questions sur votre connexion ou une démarche en ligne, la **plateforme d'assistance nationale** est à votre disposition.



En ligne à l'adresse :
assistanceteleservices.education.gouv.fr



Par téléphone au **0809 54 06 06**
du lundi au vendredi de 8h à 20h
et le samedi de 8h à 12h (heure de Paris)
(prix d'un appel local)

LA FICHE DE DIALOGUE

3 possibilités à la fin de la procédure :

- Le conseil de classe est d'accord avec la demande des familles : La décision d'orientation devient la décision définitive du chef d'établissement ; La procédure d'orientation peut continuer.

- Le conseil de classe n'est pas d'accord avec la demande de la famille :

1- La famille se range à la décision du conseil de classe : La décision d'orientation devient la décision définitive du chef d'établissement ; La procédure d'orientation peut continuer.

2- La famille ne se range pas à la décision du conseil de classe : Un entretien entre le chef d'établissement et la famille doit avoir lieu.

A- Un accord est trouvé (la famille se range à la décision du conseil de classe ou le chef d'établissement ne suit pas le conseil de classe et une nouvelle décision d'orientation est prise) ; La procédure d'orientation peut continuer.

B- Pas d'accord : Appel.



Une décision d'orientation vers la seconde générale et technologique permet toutes les autres orientations (Bac pro CAP).

Une décision d'orientation vers la seconde professionnelle permet aussi celle vers le CAP mais ne permet pas une orientation vers la seconde générale et technologique.

Une décision d'orientation vers le CAP ne permet pas d'accès à autre chose.

LA FICHE DE VŒUX

A partir du mois de mai vous allez formuler des vœux de lycées (vous pouvez en faire 10)

ACADÉMIE DE POITIERS – Rentrée 2022

Formulation des vœux d'affectation après la 3^e
Fiche à remplir par les représentants légaux de l'élève

Pour obtenir de façon et connaître l'ensemble des formations proposées dans l'académie de Poitiers :

- Consulter le service en ligne affectation ou le guide régional - Après la 3^e, poursuivre ses études en Nouvelle Aquitaine - Académie de Poitiers
- Contacter le CIO (centre d'information et d'orientation) le plus proche de votre domicile.

Les données personnelles collectées dans cette fiche font l'objet d'un traitement automatisé. Les données légitimes relatives à la collecte des données personnelles et au traitement par Affiliés-Lycée sont présentées dans la note d'information aux élèves et à leurs représentants légaux, jointe à ce document.

La saisie des vœux définitifs dans AFFELNET-Lycée est de la responsabilité du chef de l'établissement dans lequel l'élève est scolarisé.

Fiche à retourner auprès de l'établissement le pour le (14 juin 2022 : fermeture de saisie des vœux dans l'application Affiliés-Lycée)

A REMPLIR PAR LES REPRÉSENTANTS LÉGAUX		A REMPLIR PAR L'ÉTABLISSEMENT FRÉQUENTÉ	
Le caractère obligatoire des réponses est précisé du signe * à défaut de réponse, l'information ne sera pas valorisée pour l'affectation.			
Identité et coordonnées de l'élève : *NOM : *Prénom : Sexe <input type="checkbox"/> Garçon <input type="checkbox"/> *Date de naissance : NOM et prénom du (des) représentant(s) légal(s) : *Adresse : *Code postal : *Ville : *Téléphone domicile : *Téléphone portable : *Courriel : En cas de déménagement, nouvelle adresse à la prochaine rentrée scolaire : *Date : *Signature du (des) représentant(s) légal(s) :		Cacher de l'établissement : *Code national de l'établissement (LNU) : *Département : *Ville : <input type="checkbox"/> Public <input type="checkbox"/> Privé sous contrat <input type="checkbox"/> Privé hors contrat *CODE Identifiant National Élève (NE) : *Élève boursier sur critères sociaux : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> *CODE zone géographique : *Déclaration d'orientation : <input type="checkbox"/> 2 ^e générale et technologique ou 2 ^e agricole <input type="checkbox"/> 2 ^e professionnelle <input type="checkbox"/> 1 ^{er} année de CAP	
*SCOLARITÉ (taux en %) <input type="checkbox"/> 3 ^e générale <input type="checkbox"/> 3 ^e Prépa-métiers <input type="checkbox"/> 3 ^e SEOPA ou EREA <input type="checkbox"/> 3 ^e de réorientation <input type="checkbox"/> Autre : cocher : <input type="checkbox"/> 2 ^e GT <input type="checkbox"/> 2 ^e pro <input type="checkbox"/> CAP <input type="checkbox"/> DAREF / réorienté <input type="checkbox"/> ou préciser :		*À compléter pour les élèves n'ayant pas le LSU uniquement (Utiliser la fiche d'aide à la saisie des évaluations, plus d'information sur la note jointe) Compléments du socle (indiquer le nombre de points par compétence ou « Abs » en l'absence d'évaluation) Langues étrangères et le cas échéant, langues régionales Maîtrise Langues mathématiques, scientifiques et informatiques Langues des arts et du corps 50 pts - Très bonne maîtrise Médiation et outils pour apprendre 40 pts - Bonne maîtrise Formation de la personne et du citoyen 20 pts - Maîtrise fragile Systèmes naturels et systèmes techniques 10 pts - Maîtrise insuffisante Représentations du monde et activités humaines Disciplines (indiquer la moyenne des points par discipline ou « Abs » en l'absence d'évaluation) Français Mathématiques Histoire-géographie-enseignement moral & civique Langue vivante 1 Langue vivante 2 Éducation physique et sportive 16 pts - Obj. dépassés ou 16/20 Arts plastiques 13 pts - Obj. atteints ou 10/20-15 Éducation musicale 08 pts - Obj. partiellement atteints ou 8/20-10 SVT / Sciences et technologies 03 pts - Obj. non atteints ou 0/20-5 Technologie (Diplôme professionnel) Physique-chimie	
Demande de formation professionnelle par la voie de l'apprentissage : La saisie du vœu n'est pas suffisante. Il est obligatoire de trouver un employeur et de contacter directement un centre de formation pour apprentissage (CFA). Demande de section européenne en 2 ^e générale et technologique : Une fiche de candidature doit être complétée par l'élève et son (ses) représentant(s) légal(s), disponible auprès de l'établissement fréquenté scolarisant.			

Rectorat de l'académie de Poitiers – Service Académique d'Information d'Insertion et d'Orientation – Avril 2022 1/6

ACADÉMIE DE POITIERS – Rentrée 2022

Formulation des vœux d'affectation après la 3^e
Fiche à remplir par les représentants légaux de l'élève

NOM de l'élève PRÉNOM de l'élève

L'élève et son(s) représentant(s) légal(s) cochant ci-dessous, par ordre de préférence, les vœux d'affectation pour la rentrée prochaine (de 1 à 10 vœux dans l'académie de Poitiers, et jusqu'à 5 vœux pour des formations hors académies).

PARTIE RÉSERVÉE À L'ADMINISTRATION		A REMPLIR PAR LE(S) REPRÉSENTANT(S) LÉGAUX	
		Formation demandée	Établissement demandé
*Vœu n°1	Voie pro. <input type="checkbox"/> 2 ^e professionnelle	Préciser : <input type="checkbox"/> Scolaire <input type="checkbox"/> Apprenti	Non ou l'établissement :
	Spécialité : <input type="checkbox"/> 1 ^{er} année de CAP	Préciser : <input type="checkbox"/> Scolaire <input type="checkbox"/> Apprenti	
Code vœu (8 chiffres)	2 ^e GT	<input type="checkbox"/> 2 ^e générale et technologique. Si nécessaire, préciser : <input type="checkbox"/> EO ¹ Arts et cirque <input type="checkbox"/> EO ² Création et culture design <input type="checkbox"/> EO ³ Langues et cultures de l'Antiquité. Préciser : <input type="checkbox"/> EO ⁴ Artsiques. Préciser : <input type="checkbox"/> EO ⁵ Technologique. Préciser : Section brésilienne (ABRAC, BACHIBAC, ESABAC), Préciser : Section européenne. Préciser la langue : Section sportive. Préciser le sport : 2 ^e Sciences et technologies de l'habileté et de la restauration (STHR)	Commune : Département :
		Autre <input type="checkbox"/> Autre académie OU <input type="checkbox"/> Établissement privé hors contrat	Internet souhaité : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
*Vœu n°2	Voie pro. <input type="checkbox"/> 2 ^e professionnelle	Préciser : <input type="checkbox"/> Scolaire <input type="checkbox"/> Apprenti	Non ou lycée, du CFA ou de la MFR :
	Spécialité : <input type="checkbox"/> 1 ^{er} année de CAP	Préciser : <input type="checkbox"/> Scolaire <input type="checkbox"/> Apprenti	
Code vœu (8 chiffres)	2 ^e GT	<input type="checkbox"/> 2 ^e générale et technologique. Si nécessaire, préciser : <input type="checkbox"/> EO ¹ Arts et cirque <input type="checkbox"/> EO ² Création et culture design <input type="checkbox"/> EO ³ Langues et cultures de l'Antiquité. Préciser : <input type="checkbox"/> EO ⁴ Artsiques. Préciser : <input type="checkbox"/> EO ⁵ Technologique. Préciser : Section brésilienne (ABRAC, BACHIBAC, ESABAC), Préciser : Section européenne. Préciser la langue : Section sportive. Préciser le sport : 2 ^e Sciences et technologies de l'habileté et de la restauration (STHR)	Commune : Département :
		Autre <input type="checkbox"/> Autre académie OU <input type="checkbox"/> Établissement privé hors contrat	Internet souhaité : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
*Vœu n°3	Voie pro. <input type="checkbox"/> 2 ^e professionnelle	Préciser : <input type="checkbox"/> Scolaire <input type="checkbox"/> Apprenti	Non ou lycée, du CFA ou de la MFR :
	Spécialité : <input type="checkbox"/> 1 ^{er} année de CAP	Préciser : <input type="checkbox"/> Scolaire <input type="checkbox"/> Apprenti	
Code vœu (8 chiffres)	2 ^e GT	<input type="checkbox"/> 2 ^e générale et technologique. Si nécessaire, préciser : <input type="checkbox"/> EO ¹ Arts et cirque <input type="checkbox"/> EO ² Création et culture design <input type="checkbox"/> EO ³ Langues et cultures de l'Antiquité. Préciser : <input type="checkbox"/> EO ⁴ Artsiques. Préciser : <input type="checkbox"/> EO ⁵ Technologique. Préciser : Section brésilienne (ABRAC, BACHIBAC, ESABAC), Préciser : Section européenne. Préciser la langue : Section sportive. Préciser le sport : 2 ^e Sciences et technologies de l'habileté et de la restauration (STHR)	Commune : Département :
		Autre <input type="checkbox"/> Autre académie OU <input type="checkbox"/> Établissement privé hors contrat	Internet souhaité : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>

(1) Ou familles de métiers pour certaines 2^e professionnelles
 (2) Enseignement optionnel

Rectorat de l'académie de Poitiers – Service Académique d'Information d'Insertion et d'Orientation – Avril 2022 2/6



Les vœux établissements doivent correspondre à la décision d'orientation.

Les vœux d'apprentissage doivent être mis en dernier et il faut systématiquement faire un vœu en lycée pro sous statut scolaire.

Pour 2GT il faut saisir le lycée de secteur (1 seul vœu) ou demander une dérogation et saisir le lycée de secteur en dernière position.

AFFECTATION

Pour la 2de Générale et Technologique :

- C'est le lycée de secteur qui doit être demandé (Si décision d'orientation en 2GT l'élève sera affecté automatiquement).

La sectorisation dépend de l'adresse de l'élève et non du collège :

Ernest PEROCHON PARTHENAY pour les élèves du 79 du secteur du collège.

Bois D'Amour POITIERS pour les élèves de SANXAY.

- Possibilité de demander une dérogation (Attention, elle n'est pas forcément acceptée).

ACADÉMIE DE POITIERS
ACADÉMIE DE POITIERS
Date de l'année scolaire 2022

Académie de Poitiers – Rentrée 2022

ASSOULPISSEMENT DE LA CARTE SCOLAIRE (dérogation)
pour une demande d'entrée en 2^{de} générale et technologique des lycées publics de l'Éducation nationale

Document à destination des représentants légaux

RENSEIGNEMENTS DE L'ÉLÈVE

NOM : Prénom :
Langue vivante 1 : Langue vivante 2 :
Établissement d'origine :
Nom et prénom du ou des représentant(s) légal(aux) de l'élève :
Adresse :
Téléphone fixe : Portable :
Courriel :

RENSEIGNEMENTS SUR L'ÉTABLISSEMENT SOUHAITÉ

Lycée souhaité par dérogation :
Enseignements optionnels souhaités :
Régime souhaité : Extérieur Demi-pensionnaire Intime

RAPPEL DE L'ENSEMBLE DES VŒUX (INDIQUEZ LA FORMATION ET L'ÉTABLISSEMENT SOUHAITÉ)

Vœu 1 :
Vœu 2 :
Vœu 3 :
Vœu 4 :
Vœu 5 :
Vœu 6 :
Vœu 7 :
Vœu 8 :
Vœu 9 :
Vœu 10 :

A REMPLIR PAR L'ÉTABLISSEMENT D'ORIGINE

Lycée de secteur en fonction du domicile du représentant légal :

❖ Chaque motif devra obligatoirement comporter un justificatif. Toute demande qui ne sera pas accompagnée de ces justificatifs ne sera pas prise en compte.
L'octroi de cette demande par l'inspecteur d'académie, directeur académique des services de l'Éducation nationale (IA-DASEN) n'entraîne pas automatiquement la prise en charge financière des transports scolaires par le conseil régional.

❖ La date limite de dépôt de la demande à la direction des services départementaux de l'éducation nationale (DSDEN) concernée est le **mercredi 7 juin 2022**.

❖ La dérogation concerne **uniquement** une demande de 2^{de} générale et technologique **non contingente** dans un lycée public de l'éducation nationale qui ne dépend pas du secteur de l'élève.

❖ Les enseignements optionnels seront confirmés à l'inscription en fonction des places disponibles, sauf si l'accord de la dérogation concerne la demande d'un enseignement optionnel non proposé dans le lycée de secteur.

Référence : article D211-11 du code de l'éducation.

Rectorat de l'académie de Poitiers – Service académique d'information d'insertion et d'orientation – Avril 2022 1/2

ACADÉMIE DE POITIERS
ACADÉMIE DE POITIERS
Date de l'année scolaire 2022

Académie de Poitiers – Rentrée 2022

ASSOULPISSEMENT DE LA CARTE SCOLAIRE (dérogation)
pour une demande d'entrée en 2^{de} générale et technologique

MOTIF DE LA DEMANDE (COCHER LA CASE CORRESPONDANTE)	PIÈCES JUSTIFICATIVES À JOINDRE OBLIGATOIREMENT
<input type="checkbox"/> Élève souffrant d'un handicap	Certificat médical du médecin scolaire adressé sous pli cacheté au médecin conseiller technique de la DSDEN (ou notification qui vous a été adressée par la MDPH sous pli cacheté).
<input type="checkbox"/> Élève nécessitant une prise en charge médicale importante à proximité de l'établissement demandé	Certificat médical du médecin scolaire sous pli cacheté adressé au médecin de santé scolaire de la commission.
<input type="checkbox"/> Élève boursier ou boursier au mérite	Copie de l'attribution de bourses qui précise le taux. Vous adresserez un courrier sous pli cacheté à l'assistante sociale de la commission.
<input type="checkbox"/> Élève dont un frère ou une sœur sera scolarisé(e) dans l'établissement souhaité en septembre 2022	Vous joindrez un <u>certificat de scolarité</u> .
<input type="checkbox"/> Élève dont le domicile, en limite de zone de desserte, est proche de l'établissement souhaité	Vous exposerez votre situation dans un <u>courrier</u> .
<input type="checkbox"/> Élève suivant un parcours scolaire particulier: <input type="checkbox"/> Section européenne non proposé dans le lycée de secteur <input type="checkbox"/> Enseignement optionnel « langues et culture de l'Antiquité » <input type="checkbox"/> Enseignement optionnel artistique * non proposé dans le lycée de secteur, préciser lequel : <input type="checkbox"/> Enseignement optionnel technologique ** non proposé dans le lycée de secteur, préciser lequel :	Parcours scolaires particuliers concernés (PSP) **: - Sections européennes, - Enseignement optionnel « langues et culture de l'Antiquité », - Enseignement optionnel artistique non proposé dans le lycée de secteur, s'il est suivi d'un enseignement de spécialité artistique de même nature dans le même établissement en 1 ^{re} générale, - Enseignement optionnel « technologique » non proposé dans le lycée de secteur, s'il est suivi d'une 1 ^{re} technologique de même nature dans le même établissement en 1 ^{re} technologique (ST12D, ST2S, STL) Vous joindrez un <u>justificatif et/ou un courrier</u> .
<input type="checkbox"/> Uniquement s'il est suivi d'un enseignement de spécialité artistique de même nature dans le même établissement en 1 ^{re} générale.	** Cette fiche de dérogation doit être accompagnée de la fiche de candidature relative au choix du PSP renseignée par l'établissement d'origine.
<input type="checkbox"/> Uniquement s'il est suivi d'une 1 ^{re} technologique de même nature dans le même établissement en 1 ^{re} générale.	
<input type="checkbox"/> Convenances personnelles	Vous exposerez votre situation dans un <u>courrier</u> .

Nous attestons la validité des renseignements portés ci-dessus.

Signature du (des) représentant(s) légal(aux) de l'élève :
A le
Signature du chef d'établissement,
Cachet établissement d'origine

DÉCISION DE L'INSPECTEUR D'ACADÉMIE, DIRECTEUR ACADEMIQUE DES SERVICES DE L'ÉDUCATION NATIONALE (IA - DASEN)

Dérogation accordée pour le lycée demandé (sous réserve de places disponibles)
 Dérogation refusée pour motif :

Rectorat de l'académie de Poitiers – Service académique d'information d'insertion et d'orientation – Avril 2022 2/2

AFFECTATION

Pour la voie professionnelle :

Pas de lycée de secteur : On demande des formations dans différents lycées professionnels ou en CFA, en 2de pro ou en 1^{ère} année de CAP, sous statut scolaire ou en apprentissage.

Possibilité de faire 10 vœux. Attention l'ordre des vœux est important (l'affectation se fait par le logiciel « AFFELNET » prioritairement par rang de vœux). Le collège n'est pas décisionnaire de l'affectation et n'y prend pas part.

Les formations sont contingentées ; ce sont les meilleurs dossiers qui sont pris.

Résultats de l'affectation

- L'après midi du deuxième jour du brevet (normalement le 27 juin).
- C'est le collège qui vous informe de l'affectation.



AFFECTATION NE VEUT PAS DIRE INSCRIPTION.

Dès la connaissance de l'affectation il faut prendre contact avec le nouvel établissement pour s'y inscrire (sinon vous perdez votre place).

Même si votre enfant est pris en apprentissage inscrivez le quand même au lycée pro.

LES DIFFÉRENTS SCÉNARIOS

Une seule proposition vous sera faite (sauf pour les listes d'attente)

Voie Générale et technologique

Votre enfant est affecté dans son lycée de secteur ou dans son lycée dérogatoire.

Voie professionnelle

1- Votre enfant peut être affecté sur son vœux 1, 2, 3..... Mais il n'aura qu'une seule proposition (sauf pour les listes d'attente)

- liste
- S'il est pris sur son vœu 1, les autres vœux ne seront pas étudiés (il ne sera sur aucune d'attente).
 - S'il est pris sur un autre vœu, les vœux suivants ne seront pas étudiés (il peut être en liste d'attente sur un vœu précédent ; cela lui sera précisé).

2- Il peut n'être qu'en liste d'attente (il faut parfois attendre toute les vacances).

3- Il peut n'avoir aucune affectation.

- Deuxième tour début septembre.

**PLACE
AUX
QUESTIONS !**